

Le syndicalisme agricole en Bretagne et la question de la modernité (fin du XIX^e siècle-années 1960)

La question de la modernité est une question particulièrement épineuse à aborder car elle porte en elle, bien souvent, des jugements de valeurs qui peuvent éloigner d'une appréciation un tant soit peu objective des phénomènes historiques. Il paraît donc important, en préalable, de définir ce qu'on entend par modernité dans le cadre d'une étude consacrée au syndicalisme agricole en Bretagne et à ses évolutions¹.

Définie dans une dimension philosophique et politique, la modernité postule la capacité des individus à définir eux-mêmes, par la voie de la raison, dans un processus jamais achevé, les règles de la vie sociale. En ce sens, la modernité s'oppose à la tradition. Elle est porteuse d'un projet d'émancipation sociale consacrant la liberté de l'individu comme moyen et comme finalité. Le syndicalisme agricole, porteur d'un projet social aux fortes implications politiques, du moins pour la période qui nous concerne, interroge donc dans ses modalités comme dans ses finalités la modernité politique. Le fait est d'autant plus patent qu'il se construit dans un premier temps dans une vigoureuse apologie de la tradition et dans la dénonciation de la modernité politique symbolisée par les valeurs républicaines. Mais la modernité se présente aussi, au regard du syndicalisme agricole, dans sa dimension économique et technique. Elle regroupe alors tous les éléments vecteurs de progrès dans les conditions de vie et de travail des paysans. La période qui court de la fin du XIX^e siècle au début des années 1960 est sur ce point marqué par de très fortes évolutions même si elle ne prend que partiellement en compte les transformations radicales de la révolution agricole bretonne alors en cours. Vecteur de progrès, la modernité économique et technique n'en est pas moins interrogée par le syndicalisme agricole dans sa vocation à perturber voire à remettre en cause les structures d'une société que d'aucuns s'efforcent de penser dans son immuabilité. Elle l'est d'autant plus

1. Une partie de cette communication se fonde sur mon travail de recherche dans le cadre de ma thèse publiée sous le titre : *Combats pour une Bretagne catholique et rurale. Les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 2006. On y trouvera les indications bibliographiques qu'il n'a pas été jugé utile de développer ici.

qu'elle s'insère dans le cadre d'un système économique qui préside au triomphe des valeurs libérales largement récusées par une grande partie des initiateurs du syndicalisme agricole en Bretagne.

Il s'agira donc ici d'étudier les rapports complexes et divers que les acteurs du syndicalisme agricole, dont on verra la diversité sociale, entretiennent avec la modernité de la fin du XIX^e siècle, au moment où le syndicalisme agricole fait ses premiers pas dans la région, aux années 1960 quand s'affirme l'accession aux responsabilités syndicales d'une nouvelle génération de militants. Le choix a été fait ici de privilégier l'étude du syndicalisme agricole dans sa forme dominante, des premiers syndicats départementaux, membres de l'Union centrale des syndicats agricoles (UCSA) puis de l'Union nationale des syndicats agricoles (UNSA), aux fédérations départementales de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). La période étudiée fait alors surgir clairement trois temps :

- de la fin du XIX^e siècle à 1919, lorsque s'accomplit le premier essor du syndicalisme agricole sous la férule des élites sociales traditionnelles. Un temps où le syndicalisme agricole s'affirme comme un vecteur de défense de la tradition et donc du refus, parfois ambigu il est vrai, de la modernité ;
- de 1919 à l'épisode de Vichy, lorsque le syndicalisme agricole joue un rôle croissant dans l'animation des campagnes bretonnes et où il constitue un enjeu majeur dans les luttes politiques de l'époque. Un temps où s'impose la tentative de marier la tradition et la modernité.
- des lendemains de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960, lorsque s'opère un profond renouvellement générationnel des cercles dirigeants du syndicalisme agricole en Bretagne et, avec lui, un temps de la modernité triomphante.

De la fin du XIX^e siècle au lendemain de la Grande Guerre : le premier élan du syndicalisme agricole ou le refus de la modernité

À la fin du XIX^e siècle, la question de la modernité se pose avec force dans les campagnes bretonnes dans une dimension à la fois politique et économique qui n'est pas sans ébranler les structures du monde rural, suscitant de multiples crispations.

Avec la République, en effet, les principes de la démocratie libérale et les valeurs héritées de la Révolution française se diffusent dans la région notamment par le biais de l'appareil étatique et administratif, qui s'étoffe progressivement, au sein duquel l'école joue un rôle fondamental. Ces principes et valeurs sont également relayés par une notabilité républicaine qui, dans les bourgs et villages, entend jouer un rôle politique croissant. Vétérinaires, médecins, hommes de loi, instituteurs peuvent s'appuyer dans ce travail de républicanisation des campagnes bretonnes sur un

certain nombre d'organes de presse, souvent à l'échelle de l'arrondissement, et sur des structures nouvelles de sociabilités (associations, comités...). La modernité politique est pensée, dans ce contexte, comme l'émancipation des masses paysannes de la tutelle des notables traditionnels que sont le clergé et l'aristocratie rurale accusés de vouloir les maintenir dans une sujétion d'un autre temps.

De fait, ce projet politique se heurte à de fortes résistances de la part de ces derniers, solidement implantés dans les campagnes bretonnes et qui se présentent comme des « autorités naturelles » autour desquelles l'unité de la communauté paroissiale doit s'effectuer. L'alliance de la cure et du château forme donc une coalition redoutable qui communique dans le rejet des valeurs républicaines et dans un traditionalisme catholique intransigeant. Le processus d'acculturation à la modernité républicaine est donc en butte à de fortes oppositions dans de nombreuses zones rurales de la région même si les progrès de l'esprit républicain s'observent durant cette période en Cornouaille, dans le Trégor ou le pays de Rennes.

Parallèlement à ce processus, la question de la modernité traverse aussi les campagnes bretonnes sous l'angle économique. Leur ouverture plus large au marché n'est pas sans induire des transformations quoique de manière inégale sur le plan géographique. Un double mouvement d'intensification et d'extension des surfaces agricoles s'est ainsi effectué dans la seconde moitié du XIX^e siècle, favorisé par l'utilisation croissante des engrais et par l'action des comices agricoles qui contribuent à diffuser les innovations techniques et agronomiques dans les campagnes. Dans le même temps, le développement des voies de communication facilite l'écoulement des produits agricoles vers les débouchés extérieurs et « contribue puissamment à commencer l'éducation économique et commerciale de l'agriculture² ». Certes, à l'approche de la Grande Guerre, les campagnes bretonnes présentent encore une image ambivalente entre permanence de nombreux archaïsmes (importance des petites exploitations engagées dans une logique d'autoconsommation, faiblesse du machinisme agricole, vétusté des bâtiments d'exploitation) et mutations des conditions de production. Il n'empêche que la prospérité économique est néanmoins une réalité constatée, quoique socialement disparate, dans tous les départements. Elle profite en premier lieu à une paysannerie aisée qui tire de son travail intensif des ressources de plus en plus substantielles lui permettant prioritairement d'acheter des terres, principal vecteur de reconnaissance sociale dans le monde rural. Cet enrichissement d'une partie de la paysannerie bretonne est observé avec intérêt par les autorités civiles qui y voient la possibilité d'une émancipation vis-à-vis de l'aristocratie rurale conservatrice. Le préfet des Côtes-du-Nord note ainsi que son département « est dans un état de prospérité économique remarquable par l'agriculture et l'élevage ; que rien ne vienne contrarier ce magnifique effort et cette prospérité même sera la

2. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7 M 5, Enquête sur la situation et les tendances actuelles de l'agriculture en France (1914), Direction de l'enseignement et des services agricoles.

source dont jaillira l'émancipation définitive des populations bretonnes³ ». À travers les propos préfectoraux de l'époque, on perçoit combien la modernité économique est associée à la modernité sociale et politique.

C'est, du reste, parce que ces progrès économiques sont susceptibles de modifier les équilibres sociaux et politiques dans les campagnes bretonnes, menaçant en cela la domination de l'aristocratie rurale, que cette dernière fait le choix, dès la fin du XIX^e siècle, de s'investir de manière conséquente dans le syndicalisme agricole. Sa motivation première est bien d'exercer un contrôle social sur les évolutions économiques en cours.

Consécutivement à la loi de 1884, autorisant les syndicats, une première vague de créations d'organisation syndicale a ainsi lieu dans tous les départements bretons. À la création précoce du Syndicat des agriculteurs de Loire-Inférieure en 1885, succèdent celle du Syndicat agricole départemental à Rennes, en 1886, puis celle du Syndicat central des agriculteurs des Côtes-du-Nord, en 1889, et celle de l'Union des syndicats agricoles du Morbihan en 1897. Le département du Finistère semble clore tardivement ce processus avec la création de l'Office central de Landerneau, en 1911, mais des structures syndicales y ont été créées antérieurement à l'exemple du Syndicat des agriculteurs de Quimperlé. L'aristocratie rurale joue un rôle déterminant dans la mise sur pied de ces premières structures syndicales, forte de sa puissance foncière et du rôle qu'elle tient dans un certain nombre de comices agricoles et de sociétés d'agriculture. Par ailleurs, ses ressources financières et sociales lui permettent de mettre en place les services économiques et financiers qui assurent le premier élan de ces structures syndicales. Dans un premier temps, en effet, ces structures syndicales sont essentiellement des syndicats-boutiques qui visent à faciliter les achats en commun, spécialement d'engrais, afin d'éviter le recours aux structures commerciales dont on dénonce les valeurs purement mercantiles. C'est également le même souci qui préside aux premiers développements des mutuelles-bétail et incendies et des caisses rurales de crédit⁴.

Dans ce premier essor du syndicalisme agricole, le rôle du clergé s'avère décisif dans une région où il jouit le plus souvent d'une autorité incontestable. Apportant son soutien moral à toutes ces initiatives, il les relaie auprès des masses paysannes qu'il invite à y participer. Surtout, il fournit avec le catholicisme social, dans sa dimension anti-libérale originelle, un arrière-plan idéologique très prégnant. Outre qu'il inscrit le syndicalisme agricole dans le cadre de préoccupations sociales susceptibles de répondre aux conditions de vie souvent misérables d'une partie de la paysannerie, il légitime,

3. Arch. dép. Côtes-d'Armor, 3 M 146, rapport du 9 avril 1913.

4. CORVAISIER, Francis, *Naissance et développement de l'union des caisses rurales et ouvrières françaises. Action du clergé et influence religieuse (1893-1903)*, thèse de l'École pratique des hautes études, Paris, 1975, 248 p ; LAUNAY, Marcel, « Le clergé et la naissance des caisses rurales en Bretagne (1893-1914) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 95/4, 1987, p. 553-564.

au nom de la nécessaire harmonie sociale, le modèle du syndicat mixte prôné par l'aristocratie. Pour le clergé comme pour l'aristocratie rurale, le syndicalisme agricole répond à la volonté de conserver les hiérarchies sociales dans les campagnes bretonnes.

L'engagement dans le syndicalisme agricole des élites rurales traditionnelles se fait donc au nom d'une vive critique du libéralisme, récusé, dans ses fondements tant politiques qu'économiques, comme figure d'une modernité réprouvée. Face à l'individualisme libéral, les dirigeants des syndicats agricoles prônent l'organisation corporative de la profession, préalable à son extension au reste du corps social. Le syndicalisme agricole affirme ici sa vocation à être une pièce centrale dans un dispositif d'ensemble qui vise à la construction d'un ordre social chrétien dans la lignée du traditionalisme catholique et de ses convictions contre-révolutionnaires. L'apologie de la tradition, d'une société que l'on voudrait immuable s'accompagne de la valorisation du monde rural et de la paysannerie, conservatoires encensés des vraies valeurs, dans des considérations qui caractérisent l'agrarisme de ce temps.

Certes, ce projet n'est pas sans ambiguïtés dans ses réalisations et leurs effets. En étoffant leurs services commerciaux, en encourageant la mutualité et le crédit, les syndicats agricoles participent aux progrès économiques dans les campagnes susceptibles de modifier les équilibres sociaux. Mais leur projet socio-politique et ses attendus idéologiques s'inscrivent résolument dans une volonté conservatrice voire réactionnaire, et leur fonctionnement, fort logiquement d'ailleurs, maintient la paysannerie dans un rôle subalterne. Le modèle du syndicalisme mixte qui, au nom d'une prétendue communauté d'intérêt du monde agricole, entend regrouper l'ensemble de ses acteurs – du propriétaire foncier à l'ouvrier agricole en passant par les fermiers et métayers – dans les syndicats agricoles cherche surtout à conforter l'autorité « naturelle » des élites traditionnelles du monde rural. C'est au nom du refus de la lutte des classes que s'exprime avec virulence une opposition radicale à tout syndicalisme séparé.

Le syndicalisme agricole est donc d'abord et avant tout une structure d'encadrement des masses rurales et non une structure de mobilisation. C'est pourquoi l'aristocratie foncière a privilégié le modèle du syndicat départemental plus facile à contrôler par un petit groupe d'hommes qui, forts de leur autorité, monopolisent la prise de décision. Des divergences d'appréciation s'affirment néanmoins quant à la nécessité d'un investissement conséquent dans le syndicalisme agricole. Pour une large part de l'aristocratie, l'action politique reste encore largement privilégiée. Dès avant la guerre, le niveau inégal de développement du syndicalisme agricole traduit ces divergences d'attitude. Il montre l'avance prise dans le département du Morbihan où l'Union départementale de syndicats agricoles regroupe, avant 1914, soixante-dix syndicats locaux et 11 000 adhérents. Face à cela, les autres départements bretons paraissent nettement moins dynamiques même si la fondation de l'Office central de Landerneau, en 1911, dans le Finistère, marque les débuts d'une entreprise particulièrement prometteuse.

Le premier essor du syndicalisme agricole en Bretagne ne se limite cependant pas à l'engagement de l'aristocratie rurale. Outre les initiatives des milieux républicains, dont l'influence reste cependant encore faible dans la plupart des campagnes bretonnes, il faut également tenir compte de l'action menée par des abbés démocrates et les membres du Sillon, reflet de la dynamique de la démocratie chrétienne dans la région. Quoiqu'encore limitées, sur le plan géographique, où elles s'affirment surtout dans les départements d'Ille-et-Vilaine et du Finistère, et par l'ampleur, souvent modeste, des réalisations, ces initiatives n'en ont pas moins une portée considérable. Elles s'inscrivent, en effet, dans des considérations socio-politiques et idéologiques antagonistes à celles de l'aristocratie rurale au sein même du monde catholique régional. Car si l'inspiration doctrinale puise, ici aussi, aux sources du catholicisme social, la lecture qui en est faite est sensiblement différente. Il s'agit, pour leurs initiateurs, de travailler à l'émancipation de la paysannerie bretonne tant sur le plan économique, notamment par le biais de la création de coopératives agricoles, que sur le plan socio-politique face à la tutelle des autorités traditionnelles. L'objectif est bien d'œuvrer à la diffusion de l'esprit démocratique dans les campagnes bretonnes dans le droit fil des réflexions d'un Marc Sangnier dont l'écho est alors très fort dans une partie du monde catholique breton. Au respect de la hiérarchie sociale fondée sur la naissance et la puissance foncière, ces hommes opposent leur idéal chrétien afin de promouvoir leur modèle de démocratie sociale. On retrouve cette inspiration aussi bien dans les réalisations de l'abbé Trochu, un des fondateurs de *L'Ouest-Éclair* qui crée plusieurs caisses rurales et syndicats agricoles que parmi les sillonnistes finistériens, comme Eugène Bérest et Adolphe Le Goaziou, qui fondent la coopérative *La Bretonne*. Ici la modernité économique s'entend comme allant de pair avec une certaine forme de modernité sociale et politique si l'on entend par cela la remise en cause de la domination de l'aristocratie rurale sur la paysannerie et l'émancipation de cette dernière vis-à-vis d'une tutelle jugée rétrograde.

Des lendemains de la Grande Guerre au régime de Vichy : l'essor du syndicalisme agricole ou la tentative de mettre la modernité au service de la tradition

La période concernée est une période particulièrement riche et complexe pour le syndicalisme agricole en Bretagne marqué à la fois par un essor considérable et par une volonté d'imposer un nouvel ordre socio-politique.

L'essor, dans une forte conflictualité, du syndicalisme agricole dans les années 1920

Au lendemain de la guerre, la Bretagne présente un visage nouveau. L'expérience du conflit vécue par les combattants bretons et, en premier lieu, par la paysannerie a

profondément ébranlé la perception du monde qui pouvait être la leur avant-guerre. Le décloisonnement culturel et mental, déjà engagé précédemment, s'affirme nettement tandis que la reconstruction du pays et la relance de l'économie nationale renforcent l'intégration de la région dans l'espace économique national. On observe alors la montée des préoccupations économiques au sein d'un monde paysan qui aspire à améliorer ses conditions de vie.

Face à cela, les élites catholiques vont devoir réagir au moment où les premières élections de l'après-guerre montrent un recul sensible de l'influence de l'aristocratie rurale conservatrice. Le syndicalisme agricole devient désormais un enjeu politique de première importance alors que les républicains comme les démocrates-chrétiens affichent leur volonté de renforcer leur action auprès de la paysannerie bretonne.

C'est dans le Morbihan et, surtout, dans le Finistère que s'accomplissent les initiatives les plus prometteuses. Dans ce dernier département, le comte de Guébriant, qui a pris la présidence de l'Office central, travaille activement et résolument à donner un nouvel élan à l'organisation syndicale. La création en octobre 1919 de l'Union régionale des syndicats agricoles du Finistère en souligne l'ambition. Il s'agit de construire une organisation collective solide, à l'échelle du département tout entier, permettant notamment de répondre aux besoins de la paysannerie finistérienne déjà impliquée, en certains endroits, dans des circuits d'échanges commerciaux très actifs. Dans ce cadre, le choix est fait de privilégier le développement des services économiques, notamment pour la vente d'engrais, afin de renforcer l'attraction de l'organisation. L'essor de l'Office central (tableau 1) montre combien la multiplication de syndicats agricoles se double ainsi d'un développement des services économiques, de plus en plus indispensables, à travers l'essor de la mutualité et de la coopérative mais aussi des caisses de crédit.

	1914	1919	1924	1926
syndicats nombre de syndiqués	39 nc (non connu)	39 3 700	135 15 000	180 19 300
mutuelles-incendie	21	nc	106	
mutuelles-accidents	9	12	90	
mutuelles-bétail	25	6	27	
chiffre d'affaires de la coopérative (en milliers de francs)		751	12 600	30 648

Tableau 1 – Le renouveau de l'Office central

Cet engagement dans la modernité économique va s'affirmer de manière croissante durant l'entre-deux-guerres dans un système qui voit le syndicalisme agricole être intimement lié à l'activité des coopératives agricoles. Mais cet engagement modernisateur est à nuancer car le projet syndical agrarien reste majoritairement défini par sa dimension sociale et politique. Il s'agit toujours d'œuvrer à la préservation

d'une société catholique et rurale où la paysannerie, dotée de vertus intrinsèques, est définie comme le socle de la société traditionnelle. Par ailleurs, la modernisation des structures économiques reste pensée dans le cadre de la petite et moyenne exploitation paysanne afin de maintenir une importante population dans les campagnes bretonnes. Sa finalité sous-jacente reste donc bien, là encore, la préservation des structures sociales traditionnelles tout en engageant les campagnes bretonnes dans un processus de modernisation économique contrôlée. Du reste, cet essor des activités économiques s'accompagne d'une intense propagande à forte connotation idéologique qui souligne l'hostilité de ses initiateurs à la modernité politique. À l'initiative du clergé et des dirigeants des Unions syndicales sont ainsi organisées des « Semaines rurales » chargées d'enseigner aux cadres paysans les considérations idéologiques qui président à l'essor du syndicalisme agricole⁵. Autour de l'apologie du syndicalisme mixte et de la promotion du corporatisme sont ainsi vantées la complémentarité des acteurs du monde rural et « l'harmonie naturelle » qui doit s'établir autour des élites sociales traditionnelles. La modernité reste ainsi fondamentalement pensée au service de la tradition.

Néanmoins, la volonté de développer le syndicalisme agricole n'est pas sans répercussions sociales. Œuvrer à son essor implique de favoriser l'émergence d'élites paysannes appelées à jouer un rôle important dans la construction de l'organisation agricole. Le développement syndical se conçoit désormais très clairement, à Landerneau comme à Vannes, à travers la création de multiples syndicats communaux qui doivent constituer le socle de l'organisation collective. Ainsi s'affirme une certaine forme de modernité socio-politique dans la mesure où ce processus postule l'engagement dans une dimension démocratique du syndicalisme agricole, il est vrai encore très mesurée et très contrôlée. Il s'en faut d'ailleurs que cet essor s'accomplisse de la même manière dans tous les départements bretons. Pour une large part de l'aristocratie rurale, dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de Loire-Inférieure, le fonctionnement très notabiliaire des vieux syndicats centraux organisés sur le mode départemental reste la garantie d'un contrôle plus direct et moins coûteux socialement. Jusqu'ici suffisant, ce dispositif souffre cependant de laisser libre cours aux initiatives concurrentes. Plus que les républicains qui s'appuient surtout sur le relais institutionnel que constituent les Offices agricoles départementaux, la principale menace vient des démocrates-chrétiens à travers le mouvement des « cultivateurs-cultivants ».

À l'origine de ce mouvement, on trouve l'engagement en faveur des « œuvres agricoles » des abbés démocrates en Ille-et-Vilaine et la logique d'émancipation paysanne à l'égard des autorités traditionnelles qu'il comporte. Ces ecclésiastiques

5. La première Semaine rurale a lieu à Vannes et à Ploërmel en 1922 puis l'année suivante dans le Finistère. Elles vont par la suite se multiplier prenant parfois une dimension plus modeste en s'organisant sur une ou deux journées.

trouvent dans le nouvel état d'esprit d'une partie de la paysannerie au lendemain de la guerre, le terreau pour mener une action de bien plus grande envergure. Plus que tout autre, l'abbé Mancel joue ici un rôle décisif. Alors retiré dans la paroisse de Bain-de-Bretagne, au sud de Rennes – il a renoncé à son ministère sacerdotal du fait des avanies que les milieux conservateurs et l'épiscopat lui ont fait subir –, il crée d'abord un syndicat agricole puis une petite union syndicale qui, en se regroupant avec une autre Union syndicale de l'arrondissement de Saint-Malo, constitue, en novembre 1921, une Fédération syndicale qui se dote d'un journal : *Le Progrès Rural*. Il y a dans cette entreprise la volonté de ne pas réduire le syndicat à ses fonctions commerciales et de pousser en avant les revendications de la paysannerie, critique implicite de l'action entreprise par les notables du vieux syndicat départemental. De fait, les « cultivateurs-cultivants » vont s'engouffrer dans la brèche que représente le fonctionnement très centralisé de ce dernier et l'absence de rôle actif de la paysannerie en son sein, en s'attachant à créer des syndicats communaux. Leur premier essor est très rapide, essentiellement dans le bassin de Rennes et de Saint-Malo parmi une paysannerie économiquement dynamique, politiquement républicaine sans être anticléricale et qui voit dans cette nouvelle organisation un moyen de répondre à ses besoins économiques tout en secouant la domination des notables traditionnels. Il se poursuit, par la suite à un rythme rapide, durant toute la décennie, essentiellement dans ce département et dans ceux des Côtes-du-Nord et, de manière moindre, du Finistère.

	1921	1924	1925	1926	1928
syndicats	16	67	90	130	200
Ille-et-Vilaine	16	64		108	
Côtes-du-Nord		3		22	

Tableau 2 – Le développement des syndicats de « cultivateurs-cultivants »

Le développement du mouvement, qui prend le nom de Fédération des syndicats paysans de l'Ouest (Fspo) en 1926, se bâtit sur la multiplication de services sociaux et économiques autour de la mutualité, du crédit et de coopératives d'achat. Surtout, il s'accompagne de l'affirmation d'élites paysannes qui jouent un rôle essentiel au sein de la Fspo à l'instar de son premier président Pierre Lehagre, petit agriculteur de la région rennaise.

Le développement du syndicalisme agricole s'inscrit donc ici, une nouvelle fois, à la jonction de stratégies socio-économiques et d'une affirmation idéologique. Il est vu comme un instrument d'émancipation mais également de formation et de promotion d'une élite paysanne désireuse de prendre en main elle-même son destin. La tenue régulière de congrès paysans tout comme le rôle central dévolu au journal souligne l'importance accordée au travail d'éducation des masses paysannes et à la définition d'une véritable doctrine syndicale. L'appellation de « cultivateurs-cultivants » soulignait, dès l'origine, la volonté d'exclure du syndicalisme agricole les grands propriétaires fonciers, le plus souvent d'origine aristocratique, à la tête des syndicats

agricoles traditionnels. On retrouve ici le même état d'esprit qui prévalait dans le Sillon d'avant-guerre, à savoir l'affirmation d'une doctrine syndicale émancipatrice à l'égard des autorités sociales traditionnelles qu'elles soient conservatrices ou républicaines. Les « cultivateurs-cultivants » dénoncent l'accaparement de la représentation syndicale par des personnalités étrangères à la profession, dotées de mandats politiques et accusées de vouloir instrumentaliser la paysannerie. Ils s'opposent donc avec force au syndicalisme mixte. Bien que réfutant toute préoccupation politique, la FSPo apparaît comme une formidable machine de guerre contre l'aristocratie rurale. Le syndicalisme agricole et, plus largement, l'organisation de la paysannerie sont alors décrits comme une nécessité absolue pour imposer ses revendications et lutter contre l'infériorité humiliante dans laquelle elle est maintenue. Il y a dans l'expérience des « cultivateurs-cultivants » des formes de mobilisation où s'affirme une militance paysanne et syndicale, et donc une certaine modernité dans l'engagement, pensée et décrite comme antagonistes aux modalités de fonctionnement des syndicats conservateurs.

Face à cette menace croissante, la contre-offensive des milieux conservateurs ne tarde pas. Elle s'inscrit dans une double dimension, à la fois idéologique et organisationnelle. Sur le plan idéologique, il s'agit de dénoncer les orientations de la FSPo assimilée au socialisme agraire. Le soutien apporté par l'épiscopat breton aux notables conservateurs s'avère ici particulièrement précieux tant l'emprise des prélats sur le monde catholique reste à cette époque très forte. Les « cultivateurs-cultivants » sont accusés d'attiser la lutte des classes dans les campagnes et, ainsi, de favoriser le processus de désagrégation du monde rural et catholique breton. Parallèlement à cette lutte idéologique très active, l'aristocratie rurale s'efforce de développer ses propres organisations pour couper l'herbe sous les pieds de la FSPo. À l'origine de cette réaction, se trouve le constat fait par le comte de Guébriant que les vieux syndicats centraux, organisés sur le mode départemental, constituent un facteur favorable à l'essor des « cultivateurs-cultivants ». Il s'agit donc d'y remédier en créant des Unions régionales autour de syndicats communaux afin de développer le maillage syndical et d'y associer les élites paysannes. La fondation de l'Union régionale des syndicats agricoles d'Ille-et-Vilaine (URSA), à l'initiative de M^{gr} Charost, l'archevêque de Rennes, en mai 1923, correspondait déjà à cette préoccupation. Par la suite sont créées, en 1926, l'Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord et l'Union des syndicats agricoles de la Bretagne méridionale regroupant les départements du Morbihan et de Loire-Inférieure (USABM).

La dynamique impulsée est alors indéniable comme le montre le tableau 3. Elle permet aux dirigeants des Unions syndicales de s'affirmer comme les représentants attitrés du monde agricole breton, ce que vient conforter leur victoire lors des premières élections aux Chambres d'agriculture en 1927⁶. Corollairement, elle contribue à faire de la Bretagne une des régions où le syndicalisme agricole connaît un de ses plus vifs essors.

6. De fait, la présidence des Chambres d'agriculture leur revient dans la quasi-totalité à l'exemple du comte de La Bourdonnaye en Ille-et-Vilaine ou du comte de Guébriant dans le Finistère.

	1928		1929		1930		1931/1932	
	syndicats	membres	syndicats	membres	syndicats	membres	syndicats	membres
Office central	381	32 877	435	36 401	463	38 400	514	41 074
29 (295 communes)	184	21 615			204	23 000		
22 (385 communes)	197	11 262			259	15 400		
Usabm	262	27 000	275	29 347	nc		325	32 520
56 (258 communes)	210	21 550	213	21 030			218	21 645
44 (220 communes)	52	5 450	82	8 317			107	10 875
Ursa	179	10 000	198	nc	nc	12 000	210	nc
35 (360 communes)								

Tableau 3 – Le développement du syndicalisme agrarien en Bretagne

Fort du capital social et économique de l'aristocratie rurale, fort du soutien de l'épiscopat breton, les Unions régionales vont progressivement réduire l'essor des « cultivateurs-cultivants » et asphyxier leurs services économiques déjà mis à mal par les premières répercussions de la crise économique. Parallèlement, des tensions éclatent entre les abbés démocrates et une partie des cadres paysans de la Fspo entraînés, à la fin des années 1920, par Dorgères dans la lutte contre les assurances sociales. Le mouvement se délite jusqu'au milieu des années 1930 tandis qu'une partie des services économiques de la Fspo et de leurs structures syndicales est absorbée par les Unions régionales. L'échec des « cultivateurs-cultivants », s'il apparaît patent sur le plan organisationnel, est cependant à nuancer. L'émergence de la paysannerie et de ses revendications sur la scène socio-politique que ce mouvement a favorisée est désormais un fait incontestable qui se pérennise dans les années 1930 même s'il prend d'autres formes et d'autres orientations.

Des années 1930 à Vichy : l'affirmation du corporatisme où l'impossible mariage de la modernité et de la tradition

Les années 1930 se caractérisent, en Bretagne comme ailleurs, par l'impact de la crise économique. Les prix des produits agricoles baissent fortement et avec eux les revenus des agriculteurs. Face à cette situation, le malaise agricole ne cesse de s'aggraver notamment à partir de 1933 pour culminer dans les années 1934-1935.

C'est dans ce contexte que s'affirme avec force le mouvement Dorgères et les Comités de défense paysanne qui sans relever *stricto sensu* du syndicalisme agricole n'en influe pas moins lourdement sur son évolution. Les liens entre le mouvement dorgériste et les notables agrariens bretons sont en effet patents. Pour ces derniers, le combat mené par Dorgères constitue une façon de fragiliser le régime républicain et parlementaire, dont ils récusent les fondements, tout en permettant de lutter contre l'influence des communistes et des socialistes dans les campagnes bretonnes⁷.

7. Quoique limitée, l'audience de la Confédération générale des Paysans travailleurs (CGPT), d'obédience communiste, et de la Confédération nationale paysanne (CNP), émanation de la SFIO, se développe dans

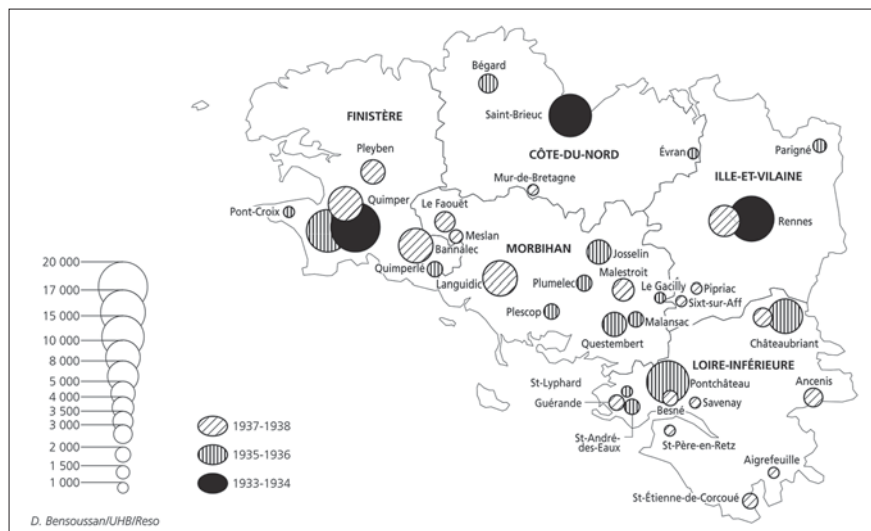
Du reste, de nombreux animateurs du mouvement Dorgères sont membres des Unions régionales à l'exemple des frères Divanac'h dans le Finistère.

Surtout, les formes de mobilisation et de contestation que le mouvement Dorgères met en œuvre engagent le syndicalisme agricole dans de nouvelles modalités d'apparition sur la scène publique marquée par une incontestable modernité (meetings, manifestations). L'essor précédent du syndicalisme agricole dans la région a doté les dirigeants des Unions régionales de capacités de mobilisation qu'ils mettent au service de cette protestation dans un contexte marqué par la contestation croissante du régime, notamment depuis le 6 février 1934, et par la montée de l'antiparlementarisme. Les années 1930 sont ainsi marquées par de grands rassemblements paysans organisés conjointement par Dorgères et les notables agrariens (carte 1). L'apologie du corporatisme, déjà sous-jacente auparavant, devient désormais centrale au sein des Unions régionales. Le passage du syndicalisme au corporatisme est revendiqué ouvertement aux lendemains du congrès de Caen de l'UNSA en 1937. Une revendication qui prend d'autant plus de sens en Bretagne que les notables agrariens situent leur engagement syndical dans cette perspective depuis déjà longtemps. Impliqués dans la réflexion doctrinale sur le corporatisme et dans une volonté d'avancer sur le terrain vers sa réalisation, ils peuvent alors présenter le syndicalisme agricole comme la préfiguration de l'ordre corporatif. C'est très net au sein de l'Office central de Landerneau pour qui les syndicats agricoles sont présentés comme des organes pré-corporatifs par leur esprit et par leurs réalisations et non plus seulement comme de simples organisations syndicales⁸. Il s'agit dorénavant pour les notables agrariens de poser les Unions syndicales en socles de l'organisation professionnelle à venir. Forts de leurs capacités de mobilisation, ils mènent donc un combat qui se situe à la fois sur le plan régional et national afin d'avancer vers l'instauration d'un ordre politique nouveau. Leur volonté n'est pas de réformer le système libéral et parlementaire mais bien de lui substituer un ordre socio-politique radicalement différent. C'est alors la perspective d'un État fort, chargé d'imposer un système politique négateur de la souveraineté démocratique qui est ici envisagé. L'apologie du corporatisme renoue avec l'apologie de l'ordre social chrétien qui avait présidé aux premiers pas du syndicalisme agricole en Bretagne. Le nouvel ordre politique tant recherché vise à consacrer la place des élites sociales traditionnelles, confortées dans leur statut d'autorité naturelle par le syndicalisme agricole dont l'institutionnalisation, dans le cadre corporatif, les doterait d'une parcelle d'autorité publique. La modification des fondements de l'autorité dans le système politique aurait également pour avantage d'imposer une discipline corporative à la paysannerie

la lutte contre les effets de la crise économique. Elle est perceptible, par exemple, dans le Trégor, autour de l'action de Tanguy-Prigent qui est élu député socialiste en 1936.

8. Les statuts des syndicats de l'Office central ont d'ailleurs été modifiés en ce sens ; ils prennent depuis 1937 le nom de « syndicats corporatifs agricoles ».

dont ils ne cessent de déplorer l'individualisme tenace. Enfin, le corporatisme répond, selon eux, aux nécessités du temps en constituant une nouvelle mystique capable de mobiliser les populations rurales derrière les notables agrariens à un moment où ces derniers prennent conscience du poids des masses dans l'ordre social et politique.



Carte 1 – les principaux rassemblements paysans (1933-1938)

Le corporatisme est clairement conçu comme un moyen de redonner souffle et vigueur aux hiérarchies sociales autour d'un projet supposé consensuel et mobilisateur. La mystique de la terre, l'idéal dont doivent s'emparer les agriculteurs, vise au premier plan à conforter les assises de la société rurale traditionnelle. La nécessité de la discipline corporative paraît d'autant plus vitale que les notables agrariens observent avec angoisse la décomposition du monde rural sur lequel s'exerce leur prééminence. Les répercussions de la crise économique, l'exode des paysans, l'agitation sociale constituent autant d'éléments qui viennent fragiliser l'ordre social et affaiblir les hiérarchies existantes. La revendication corporatiste traduit ainsi fondamentalement l'appréhension des élites sociales traditionnelles face à l'irruption brutale de la modernité économique et sociale dans un monde resté longtemps à l'écart de toutes ces tensions⁹ :

« Le monde s'inquiète. À la fin du premier tiers d'un siècle auquel le développement inouï des moyens de production et d'échange, exacerbé par une guerre sans analogie

9. L'objectif du corporatisme est bien de « rétablir l'équilibre social que rompt nécessairement tout progrès économique » comme l'exprime explicitement SALLERON, Louis, *Un régime corporatif pour l'agriculture*, Paris, Dunod, 1937, p. 80.

dans l'histoire et accompagné d'un déséquilibre moral et social étrangement pareil à celui de la décadence romaine, l'homme se prend à douter de cette civilisation scientifique, toute mécanique, hygiénique et confortable, nouvelle Babel en voie d'escalader les cieux, dont son pauvre orgueil était, une fois de plus, si fier et qui risque de faire périr le monde sorti des voies naturelles qui lui ont été assignées¹⁰.

Dans cette répudiation explicite de la modernité, c'est finalement la nostalgie d'un monde précapitaliste où le foyer paysan assurait la stabilité de l'ordre social qui s'exprime. L'apologie de la tradition et de sa capacité à recréer l'ordre originel, l'âge d'or initial, en est alors le corollaire dans des milieux fortement marqués par le catholicisme intransigeant.

Quoique largement passéiste, le projet corporatiste n'en intègre pas moins une part de la modernité. La réflexion sur l'État et sur l'autorité revendiquée des organismes professionnels dévoile la synthèse qu'il réalise entre les aspirations sociales des élites traditionnelles du monde rural et la nécessité d'un pouvoir fort, nourri par une mystique capable de mobiliser les populations. Mais, de la même façon que le syndicalisme agricole, en favorisant l'intégration du monde rural breton aux lois du marché, mine les bases sociales de la domination de la notabilité agrarienne, on peut douter que l'ordre corporatif et la logique étatiste qu'il intègre favorise le maintien de sa prééminence.

Longtemps espéré, ce nouvel ordre socio-politique semble enfin se réaliser avec l'avènement du régime de Vichy, « divine surprise » pour bien des dirigeants des Unions syndicales régionales. La loi du 2 décembre 1940 qui met en place la Corporation paysanne paraît, en effet, répondre à leurs convictions idéologiques et valider leur stratégie socio-politique. La commission nationale d'organisation de la Corporation est d'ailleurs présidée par le comte de Guébriant, reconnaissant ainsi l'importance de son action dans la promotion de l'idéal corporatif et dans la réalisation d'une organisation syndicale exemplaire. Les Unions corporatives régionales qui se créent alors en Bretagne consacrent, pour un temps, l'autorité des élites sociales traditionnelles du monde rural breton qui en prennent tout naturellement, ou presque, la tête. Mais il leur faut assez rapidement déchanter face aux exigences de l'Occupation allemande qui les intègre, à travers les réquisitions, dans la logique de la collaboration économique. Surtout, ils doivent constater la montée en puissance du ministère de l'Agriculture qui, en imposant l'autorité de l'État, rend caduque l'idée d'une prise en charge des intérêts de la profession agricole par les organisations corporatives constituées. L'épisode de la Corporation paysanne sous Vichy révèle ainsi clairement les apories de la pensée corporatiste et l'impossible mariage entre la tradition et la modernité¹¹.

10. Arch. dép. Morbihan, archives Roger Grand, 16 J 23, projet de discours de Roger Grand à l'occasion du congrès du cinquantième anniversaire du syndicalisme agricole de 1934.

11. Sur la corporation paysanne au sein de laquelle le comte de Guébriant va jouer un rôle très important, l'ouvrage de référence reste celui de BOUSSARD, Isabel, *Vichy et la corporation paysanne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980, 414 p.

Des lendemains de la Grande Guerre aux années 1960 : la mutation du syndicalisme agricole ou les dynamiques de la modernité

Associée au régime de Vichy, l'aristocratie rurale conservatrice et agrarienne qui a exercé les responsabilités dirigeantes dans le cadre de la Corporation paysanne sort du conflit sensiblement discréditée. Elle paye parfois son engagement d'arrestations à la Libération, à l'instar du comte de Guébriant, un temps emprisonné à Rennes. Surtout, la liquidation de la Corporation paysanne et la création de la Confédération générale de l'agriculture (CGA), dont les bases ont été jetées dans la clandestinité, change considérablement la donne syndicale. Rejetant les conceptions corporatistes qui avaient prévalu sous Vichy mais favorable à l'existence d'une organisation unique de l'agriculture, Tanguy-Prigent, alors ministre de l'Agriculture dans le gouvernement du général de Gaulle, recentre, en effet, le syndicalisme agricole sur les exploitants agricoles dans le cadre de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) dont les propriétaires non-exploitants, et donc l'aristocratie foncière, sont exclus. Celle-ci constitue alors la principale branche de la CGA tandis que les ouvriers agricoles forment une fédération distincte. Parallèlement, il est interdit aux syndicats d'exercer des activités commerciales, ce qui met fin à la tradition des syndicats-boutiques qui avait si fortement caractérisé jusqu'ici le syndicalisme agricole. C'est donc un profond bouleversement du paysage syndical qui se met en place tandis que la loi du 13 avril 1946 définissant le statut du fermage et du métayage instaure une réforme de grande ampleur pour le monde paysan.

Plutôt que de se heurter de front à la nouvelle confédération, les milieux conservateurs font le choix d'investir les fédérations départementales de la FNSEA, dont ils s'assurent bien vite le contrôle, afin de s'opposer à la CGA qui, de fait, cesse véritablement d'exister en 1954. Les premières élections d'après-guerre aux Chambres d'agriculture (1952) confirment ainsi le retour en force de la notabilité conservatrice bretonne déjà en place avant-guerre. Dans le département du Finistère, c'est, de manière très emblématique, le comte de Guébriant, président de l'Office central, qui est à nouveau élu président de la Chambre d'agriculture, fonction qu'il avait assurée de 1927 à 1940 et qu'il conserve jusqu'en 1958. Pour autant, cette reprise en main du syndicalisme agricole par les notables agrariens n'est pas sans impact sur sa vitalité tant elle repose sur une faible mobilisation paysanne. Au début des années 1950, les effectifs diminuent dans toutes les Fédérations départementales, au moment où le monde agricole est confronté à des difficultés croissantes et s'interroge sur sa place dans la société française.

Face aux impératifs productivistes et à l'exode rural qui touche à nouveau fortement les campagnes bretonnes, le syndicalisme agricole défend toujours, sous l'égide de la FNSEA, une conception essentiellement sociale de l'exploitation agricole.

Celle-ci reste pensée comme le support d'un monde rural dont on continue de vanter les vertus morales dans une vision typiquement agrarienne. Si la modernisation de l'agriculture n'est nullement refusée, elle est envisagée à travers le maintien d'une population agricole importante et dans le cadre d'une exploitation familiale conçue comme une unité de production autonome. Se plaçant comme un groupe de pression influent à l'Assemblée nationale, la FNSEA et ses Fédérations bretonnes mènent alors des combats pour la défense de prix agricoles élevés, garants de la stabilité des structures agricoles du pays. Cette stratégie parlementaire est cependant remise en cause avec l'avènement de la Cinquième République. Le pouvoir gaulliste entend bien, en effet, imposer la modernisation rapide des structures agricoles et rompre avec les jeux d'influence qui déterminent alors les pratiques de la FNSEA.

La dissociation des structures économiques et des structures syndicales a néanmoins favorisé l'affirmation croissante d'un secteur coopératif appelé à jouer un rôle déterminant dans la révolution agricole bretonne. Les contraintes économiques et la concurrence stimulent leur engagement en faveur de la modernité économique qui, progressivement, s'impose comme la norme dans le secteur agricole en Bretagne. Dans ce cadre, les impératifs gestionnaires prévalent de manière croissante et minorent le projet social conservateur, défendu jusque-là par les notables agrariens. Il ne leur est plus possible, par ailleurs, de s'appuyer sur les considérants idéologiques qui prévalaient encore avant guerre, tant l'épisode de Vichy les a discrédités. C'est désormais la logique productiviste, emblématique de la modernité économique, qui se met en place bon gré mal gré, non parfois sans une certaine amertume. Cet engagement modernisateur est du reste stimulé par une frange croissante de la paysannerie bretonne pour qui les préoccupations économiques sont désormais déterminantes.

Parallèlement, en effet, dès les années 1950, des forces de renouvellement s'affirment dans le paysage syndical agricole breton autour des militants de la Jeunesse agricole catholique (JAC). Créée en 1929, cette organisation connaît une expansion considérable en Bretagne, forte de l'engagement du clergé et de l'emprise importante du catholicisme sur les populations rurales. La JAC s'affirme comme le lieu privilégié de formation d'une nouvelle élite paysanne appelée à prendre les rênes du syndicalisme agricole dans la région. Incités à voir le monde tel qu'il est et non tel qu'il devrait être, les militants jacistes, fiers d'être paysans, sont, en effet, conduits à prendre des responsabilités conformément au fameux mot d'ordre : « Voir, juger, agir ». Une nouvelle génération de syndicalistes agricoles arrive donc sur le devant de la scène, transformant en profondeur d'un point de vue sociologique comme idéologique le syndicalisme agricole breton. Leur montée en puissance se fait, dans un premier temps, dans les Centres départementaux de jeunes agriculteurs (CDJA) avant que, non sans heurts, ils ne prennent, entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, la tête des différentes Fédérations départementales de syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) bretonnes. Constatant l'échec de la politique des prix élevés défendue par la FNSEA, ces nouveaux dirigeants préconisent en préalable une

profonde transformation des structures de l'agriculture bretonne, alors caractérisée par sa faible productivité. L'exploitation agricole est désormais prioritairement pensée dans sa finalité économique et dans le cadre d'une ouverture assumée au marché. Sous leur impulsion, le monde agricole breton s'engage dans la voie de la modernisation à travers l'essor du remembrement, de la motorisation et de la vulgarisation agricole tandis que se créent les premiers groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et que les coopératives, de plus en plus nombreuses, font le choix, on l'a dit, de l'intégration au marché. Conjointement à ce processus, cette nouvelle génération de syndicalistes affirme haut et fort que ces transformations doivent bénéficier en premier lieu aux exploitants agricoles. Tout en travaillant à l'organisation des marchés, à l'instar d'Alexis Gourvennec créant la Société d'intérêt collectif agricole (SICA) de Saint-Pol-de-Léon en 1961, ces jeunes agriculteurs entraînent la paysannerie bretonne dans la voie d'une revendication syndicale énergique portée par des organisations dont le fonctionnement s'est sensiblement rénové. Détracteurs d'un syndicalisme contrôlé par les notables dont ils dénoncent l'archaïsme, les militants jacistes s'attachent à dynamiser la vie syndicale, en démocratisant son fonctionnement et en renouvelant les équipes dirigeantes. Ces nouvelles équipes dirigeantes apparaissent alors en phase avec les élans modernisateurs qui traversent la société française dans le cadre des Trente Glorieuses.

Surtout, ils entendent imposer la voix du monde paysan par des actions spectaculaires auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique. Les événements de Morlaix en juin 1961, où la sous-préfecture est occupée par des paysans qui, derrière Marcel Léon et Alexis Gourvennec, revendiquent une meilleure organisation des marchés, témoignent des tensions en cours dans le syndicalisme agricole breton et des nouvelles modalités d'action qui se mettent en place. La manifestation paysanne s'impose dans l'espace public de manière récurrente, souvent ponctuée par une certaine violence. Les dirigeants du syndicalisme agricole issus de la JAC jouent ainsi un rôle décisif dans la rénovation du répertoire d'action collective paysan qui s'élargit dans de multiples modalités (grève des livraisons, blocages de lieux publics et de lieux de circulation, vente directe, organisation des marchés...). Dans ce contexte, les effectifs syndicaux augmentent considérablement. Les cinq Fédérations bretonnes de la FNSEA rassemblent ainsi près de 100 000 syndiqués au milieu des années 1960 et, dans bien des zones rurales, le taux de syndicalisation des exploitants agricoles à la FNSEA dépasse les 50 %.

Dans un cadre politique rénové par l'instauration de la Cinquième République, de nouvelles relations s'établissent alors entre cette nouvelle génération de responsables agricoles et le ministre de l'agriculture, Edgard Pisani, favorable lui aussi à une rénovation en profondeur des structures de l'agriculture française. La mise en place des grandes lois d'orientation agricoles en 1961-1962, conjointement aux objectifs de désenclavement d'une région qui souffre de sa situation périphérique, engage alors la Bretagne dans la voie d'amples transformations économiques et

montre que le syndicalisme agricole en est un des acteurs essentiels. La révolution agricole bretonne, emblématique de la modernité, est en marche et elle va propulser la Bretagne comme une des régions les plus productives du pays.

Conclusion

À l'aube des années 1960, la rupture, impulsée par cette nouvelle génération de syndicalistes agricoles, avec la vieille garde syndicale semble consacrée. Alors que le syndicalisme agricole, dans sa version dominante, s'était jusque-là caractérisé par un projet social conservateur fondé sur une vision éminemment critique de la modernité, il s'affirme désormais comme un des acteurs essentiels du processus de modernisation des structures agricoles et donc économiques de la région. Cette évolution ne se fait cependant pas sans heurts. Ce processus entraîne, en effet, des difficultés croissantes pour de nombreux paysans qui ne souhaitent pas ou n'arrivent pas à s'engager dans cette entreprise de rationalisation économique. Une partie d'entre eux anime le Mouvement pour la défense de l'exploitation familiale (MODEF), créé en 1959, dont l'implantation en Bretagne reste cependant essentiellement circonscrite à la partie occidentale des Côtes-du-Nord et au Trégor finistérien, zones de forte implantation communiste. Mais, paradoxalement, c'est surtout de la nouvelle génération de responsables syndicaux passés par la JAC, pourtant acteurs majeurs des transformations agricoles en cours, que la contestation principale va venir et ce dans le cadre d'un processus de politisation qui traverse les années 1960. Durant ces années, des liens se créent et se renforcent entre les différentes fédérations syndicales bretonnes dont les dirigeants revendiquent une réforme profonde de l'organisation des marchés agricoles afin de garantir la rémunération du travail paysan. C'est ainsi qu'est créé, en 1965, le Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest (CRJAO) puis, l'année suivante, la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest (FRSEAO) qui regroupe les FDSEA de Bretagne et de Loire-Atlantique. Tandis que les manifestations agricoles se multiplient en 1967, des rapprochements s'opèrent avec le syndicalisme ouvrier lui aussi en pleine effervescence. La grande journée d'action du 8 mai 1968 sur le thème « L'Ouest veut vivre », qui regroupe la CGT, la CFDT, la FEN Bretagne, la FRSEAO et le CRJAO, témoigne ainsi de l'intensité de ces contacts et rapprochements qui se poursuivent lors des semaines et mois qui suivent. Cette démarche et ces initiatives ne sont pas sans susciter de vives critiques de la part de la direction nationale de la FNSEA et du CNJA, nullement favorables au rapprochement avec le syndicalisme ouvrier. Ces crispations se répercutent aussi au sein du syndicalisme agricole en Bretagne au moment où l'intégration renforcée de l'agriculture dans les structures capitalistes accentue les différenciations sociales parmi la paysannerie bretonne. Progressivement, des désaccords se font de plus en plus vifs entre les dirigeants des différentes fédérations bretonnes. Si certains voient dans la figure de l'agriculteur moderne un chef d'entreprise avant tout, dans une

conception finalement très libérale, d'autres en viennent à analyser les problèmes rencontrés par de nombreux agriculteurs en terme de lutte de classes. Sur ces bases, un processus de recomposition du syndicalisme agricole va s'effectuer dans les années 1970 consacrant des divergences devenues irréconciliables. On pense notamment à la figure de Bernard Lambert¹².

On mesure à l'aune de ces controverses l'ampleur des évolutions accomplies depuis la fin du XIX^e siècle. Elles révèlent et soulignent les puissantes transformations des structures économiques et sociales effectuées depuis cette période dans les campagnes bretonnes. À la domination de l'aristocratie foncière dans un monde rural encore fortement marqué par l'archaïsme de ses structures et de ses comportements agricoles a succédé, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la prédominance d'une nouvelle génération de paysans attachée à prendre en main son destin et dans une volonté de rupture évidente avec les pratiques syndicales anciennes. Tout au long de ce processus, la modernité, dans ses multiples déclinaisons, qu'elles soient politiques, sociales, économiques et culturelles n'a cessé d'être interrogée par la diversité des acteurs engagés dans le syndicalisme agricole. C'est que les progrès qui lui semblent consubstantiels comportent toujours une part de subjectivité qui dessine son ambivalence et ses ambiguïtés.

David BENSOUSSAN

professeur en classe préparatoire au lycée Chateaubriand de Rennes

RÉSUMÉ

Acteur clé de la transformation des campagnes bretonnes dans le cadre d'une « révolution agricole » qui impose la modernité d'un système productif s'insérant avec plus ou moins de bonheur dans les rets du capitalisme, le syndicalisme agricole a connu bien des évolutions en Bretagne entre la fin du XIX^e siècle et les années 1960.

Longtemps dominé par une aristocratie conservatrice et agrarienne qui cherche à en faire le moyen de pérenniser son emprise sur le monde rural et les populations paysannes, il s'est engagé néanmoins, dès l'origine, dans un dialogue ambigu avec la modernité qui n'a cessé, durant toute cette période, de le caractériser.

Cette ambivalence réside largement dans les apories d'un projet politique conservateur mettant en œuvre des dynamiques sociales et économiques finalement contradictoires avec ses attendus. Le rôle des contingences exogènes n'est évidemment pas étranger à cette impasse tant les évolutions de la société englobante pèsent de plus en plus lourdement sur ce projet.

12. Cf. BOURRIGAUD, René, *Paysans de Loire-Atlantique. Quinze itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Centre d'histoire du travail, 2001, 298 p. et SAINCLIVIER, Jacqueline, « Des agriculteurs catholiques et militants : quelques itinéraires (1945-1975) », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, t. CX, 2006, p. 355-370.

Outre l'échec du régime de Vichy, qui met un terme aux espérances politiques sous-jacentes au projet des agrariens bretons, les Trente Glorieuses et les dynamiques économiques qui les traversent obligent les élites agricoles du monde rural breton à embrasser résolument la modernité. Cet engagement, non sans résistances et dissensions, ne s'effectue du reste qu'au travers de transformations sociales qui voient de nouvelles élites issues du monde paysan, passées par la JAC, s'imposer comme acteurs incontournables des campagnes bretonnes à la fin des années 1950 et au cours des années 1960.